

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21900 - 81ÈME ANNÉE

Audrey Bélim alerte Bruxelles

Possible baisse des fonds européens à La Réunion



La sénatrice de la Plateforme réunionnaise Audrey Bélim alerte la Commission européenne sur le risque d'une baisse des fonds européens pour La Réunion dans le futur budget 2028-2034. Elle dénonce la fin des lignes spécifiques aux régions ultrapériphériques, qui menacerait le POSEI, la pêche et les fonds FEDER. Selon elle, cette réforme « uniformise » les politiques, marginalise les territoires comme La Réunion et met en péril leur développement durable et leur justice sociale.

La sénatrice réunionnaise Audrey Bélim a adressé ce 16 octobre une lettre à la présidente de la Commission européenne pour exprimer sa « profonde inquiétude » face aux propositions budgétaires présentées par Bruxelles pour le cadre financier pluriannuel 2028-2034. Selon elle, ces orientations menacent directement les fonds européens alloués à La Réunion et aux autres régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union.

La Commission envisage de regrouper dans un instrument unique l'ensemble des grandes politiques européennes — cohésion, agriculture, pêche, migration, sécurité —, rompant ainsi avec l'approche différenciée consacrée depuis vingt-cinq ans par l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union eu-

ropéenne (TFUE). Pour la sénatrice de La Réunion, la disparition de lignes budgétaires spécifiques pour les RUP mettrait en péril les dispositifs essentiels à leur développement, tels que le POSEI, les compensations pour la pêche, ou encore les enveloppes FEDER-RUP et les taux de financement majorés.

Audrey Bélim redoute une « régression démocratique et institutionnelle ». En centralisant la gestion des fonds, Bruxelles priverait les autorités locales de leur capacité d'action et de dialogue direct avec les institutions européennes. « Les régions seraient marginalisées, alors qu'elles sont les mieux placées pour identifier leurs besoins », insiste-t-elle.

Les conséquences financières seraient lourdes. D'après les projections évoquées par la sénatrice, la France recevrait 3,7 milliards d'euros pour l'ensemble de ses régions les moins développées, à partager entre trois régions en France et les RUP, soit environ 2 millions d'habitants d'anciennes colonies devenues départements. Une telle répartition réduirait considérablement les moyens disponibles pour les anciennes colonies devenues départements, qui bénéficiaient jusqu'ici de 3,45 milliards d'euros sur la période 2021-2027.

Audrey Bélim met en garde contre une « mise en concurrence mortifère » entre priorités sociales, agricoles et environnementales, et appelle la Commission à préserver le modèle différen-

cié qui reconnaît les handicaps structurels permanents des RUP.

Pour La Réunion, souligne-t-elle, « il ne s'agit pas seulement d'un enjeu budgétaire, mais d'un enjeu de justice et de cohésion européenne ».

M.M.

Un nouveau pouvoir s'installe, l'UA et la SADC réagissent

Siteny Randrianasoloniaiko président de l'Assemblée nationale de Madagascar

Siteny Randrianasoloniaiko, candidat battu à la dernière présidentielle, a saisi mardi la Haute Cour constitutionnelle qui a invité le chef des militaires rebelles à occuper le poste de chef de l'Etat. Cela donne une légalité au changement de pouvoir. Moins de 48 heures plus tard, Siteny Randrianasoloniaiko est devenu hier président de l'Assemblée nationale au lendemain de la dissolution du bureau permanent de la seule institution maintenue par les militaires qui ont pris le pouvoir mardi. Hier, à 1306e séance du Conseil de sécurité et de sécurité de l'Union africaine a décidé de suspendre Madagascar avec effet immédiat. La SADC a annoncé l'envoi d'une mission de ray-amandreny pour favoriser le dialogue : le Panel des anciens.

Alors que le président Andry Rajoelina s'est réfugié dans un lieu tenu secret, les forces armées ont annoncé mardi avoir pris le pouvoir, promettant de former un gouvernement civil et d'organiser des élections d'ici deux ans. Siteny Randrianasoloniaiko, candidat battu à la dernière présidentielle, a saisi mardi la Haute Cour constitutionnelle qui a invité le chef des militaires rebelles à occuper le poste de chef de l'Etat. Cela donne une légalité au changement de pouvoir. Moins de 48 heures plus tard, Siteny Randrianasoloniaiko est devenu hier président de l'Assemblée nationale au lendemain de la dissolution du bureau permanent de la seule institution maintenue par les militaires qui ont pris le pouvoir.

L'Union africaine suspend Madagascar avec effet immédiat

Lors de la 1306e séance du Conseil de sécurité et de sécurité de l'UA qui a porté sur la situation à Madagascar, Mahamoud Ali Youssouf a souligné que le rôle de l'organisation est de respecter la constitution et de résoudre les problèmes de manière ordonnée. Le président de la Commission de l'Union

Africaine (UA), a annoncé à l'Agence France-Presse (AFP) que Madagascar a été retiré de tous les rôles au sein du groupe, avec effet immédiat.

La SADC dépêche des ray-amandreny pour favoriser le retour au calme

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a exprimé sa profonde préoccupation face à la tentative de coup d'État signalée à Madagascar, estimant qu'elle compromet la sécurité, la stabilité et l'ordre démocratique du pays. Dans un communiqué, le président de l'organe de la SADC chargé de la politique, de la défense et de la sécurité a fait part de sa solidarité avec le peuple malgache et de sa volonté d'aider à restaurer la paix et le respect de la Constitution.

Attristée par les pertes humaines et les destructions causées par les récentes manifestations, la SADC a appelé toutes les parties au calme, au respect de l'État de droit et au dialogue pacifique. Elle a également exhorté les forces de l'ordre à agir avec impartialité et dans le respect des droits humains. Pour accompagner la sortie de crise, l'organisation régionale a annoncé l'envoi rapide de son Panel des Anciens, chargé de mener une mission d'enquête et de médiation. Objectif : créer un climat favorable aux discussions entre acteurs politiques et civils, et ramener la stabilité démocratique dans l'île.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

CPME Réunion

« Ne sacrifions pas la France océanique sur l'autel de l'austérité budgétaire »

La CPME Réunion prend acte de la déclaration de politique générale du Premier ministre et de la présentation du projet de budget (PLF et PLFSS) pour 2026.

Si certaines orientations vont dans le bon sens — notamment la reprise de la baisse de la CVAE, réclamée de longue date par la CPME nationale - le cadre global du budget inquiète profondément nos chefs d'entreprises (TPE-PME et ETI).

Au lieu de relancer la production et la compétitivité, ce budget accroît le coût du travail,

fragilisant à la fois les entreprises et le pouvoir d'achat des salariés. Certaines mesures

concernant l'Outre-mer (rabots de la LODEOM sociale et de la défiscalisation) viennent

encore plus fragiliser nos territoires déjà durement touchés sur le plan économique et social.

Dans ce contexte, le Président Gérard LEBON et les membres de son Conseil

d'Administration ont pris ce jeudi 16 octobre la parole pour rappeler que les entreprises

ultramarines ne sont ni le problème, ni un adversaire mais la solution au plein emploi et à la stabilité sociale.

Loin de nous contenter d'avoir une posture purement défensive, et dans le prolongement de

notre vision stratégique territoriale PACTES (Prospective, Activités, Compétences,

Trésorerie, Engagement, Solidarité), nous déclinons sur notre territoire, la Boussole

stratégique de la France océanique adoptée avec nos collègues ultramarins et nous-mêmes.

Ce document offre un phare dans un contexte de brouillard et d'incertitudes. Il peut éclairer

le Gouvernement et les parlementaires sur la nécessité d'avoir une ambition pour cette

France des océans qui se refuse à la résignation.

Autour de 4 piliers, nous proposons de construire un futur plus désirable pour nos territoires :

- Justice économique : garantir un traitement équitable des entreprises ultramarines et

- sécuriser l'emploi local, via un crédit d'impôt « Plein emploi ultramarin » et la création de

- Bassins d'emploi à dynamiser (BED).

- Différenciation territoriale : adapter les normes aux réalités insulaires, pérenniser le

- CIOM, renforcer les prérogatives préfectorales et généraliser la stratégie du Bon Achat

- (SBA) pour maximiser les retombées socio-économiques de la commande publique.

- Résilience territoriale : relocaliser les chaînes de valeur, former aux métiers de demain,

- structurer les filières agroalimentaires, et instaurer un Plan National de Résilience

- Économique Ultramarin.

- Intégration régionale : faire de la France Océanique un ac-

teur diplomatique, économique

et universitaire dans son environnement régional, grâce à un Erasmus ultramarin, des

ZAE régionales et une stratégie touristique différenciée.

Les entreprises réunionnaises sont structurellement confrontées à des défis majeurs qui

menacent non seulement leur compétitivité, mais aussi la stabilité sociale et économique de

notre territoire.

Si la CPME Réunion partage la nécessité d'avoir le courage de réduire les dépenses

publiques, nous refusons de céder à la facilité d'une hausse de la pression fiscale sur nos

TPE, PME et ETI. Toute augmentation des impôts et/ou des taxes, tout alourdissement du

coût du travail entraîneraient des conséquences ravaageuses sur l'activité économique,

l'emploi et donc le pouvoir d'achat. Comme le serait, toute remise en question des

investissements nationaux réalisés pour la compétitivité des régions ultrapériphériques

françaises, comme l'octroi de mer ou les exonérations de cotisations sociales (LODEOM).

Il nous semble préférable de repenser la manière dont nous soutenons nos secteurs

stratégiques pour améliorer la compétitivité des entreprises tout en préservant la cohésion

sociale. Et donc, seules des mesures adaptées, justes et pérennes peuvent permettre à nos

entreprises de continuer à recruter, à investir et à prospérer, tout en contribuant à la

cohésion sociale et économique de nos territoires. La redistribution sociale sera insuffisante

pour gagner la bataille des revenus, et donc celle de l'emploi. L'enjeu principal est de créer

des emplois durables tout en favorisant la progression salariale, afin de permettre à la

population de vivre de son travail, tout en soutenant les entreprises dans un cadre fiscal et

social adapté aux spécificités de l'Outre-mer.

La France et ses territoires océaniques doivent retrouver un cap de croissance : c'est

la seule voie pour relever les défis du pays, restaurer la confiance et redonner de la

fierté à ceux qui entreprennent, produisent et travaillent.

CGPME Réunion

Oté

Lékonomi-la ! I dévlop pa plisské sa? Nout shomin va rèst anbaré ankor konbienn tan ?

Mézami pou dmoune la viv konm mwin la pèryode la dékolonizassion l'avé dann bann zané soissante — 1960 !- in santiman téi pouss anou pou kroir é pou éspèré lo dévlopman téi doi akonpagn, lo mouvman mwin té apré anparl azot..

Dann tan-la La plipar bann koloni la trouv shomin lindépendanss pou trap in bon dékolonizassion — kissoi par in lantant avèk l'ansien péi kolonyalèr, kissoi par la guèr pars i fo pa obliye bann guèr lindépendanss. Dann bann péi l'outre-mèr La Franss nou l'avé milite pou lotonomi, finalman sé in réjyonalizassion k'la aplike anou kan la gosh l'ariv o pouvoir laba dann La Franss.

Rézilta ni pé fèr in konstatassion k'la dékolonyalizassion nou téi éspèr, dann la plipar d'ka, la pa amène anou landroi nou téi vé alé, avèk a la klé in vré dévlopman nout lékonomi, nout droi d'désside par nou mèm sak lé bon pou nou, épi lo rotour o sours nout bann valèr.

Par l'fète, bann pèp kolonizé téi vé lo dévlopman lékonomi dann zot péi, lo progré sossyal, la miz an valèr zot kiltir san konté zordi lo réspé pou lanvironeman. Ni pé dir zordi nou — bann tériroir loutre-mèr La franss, nou lé in pé déssu dsi lo rézilta la dékolonizassion suivan la métode nou la shoizi nou-mèm par la loi d'mil nèf san karant-sis — épi la métode shoizi par la gosh an Franss.

Sa i anpèsh pa déssèrtin zom de droite dir épi répété zot lé kont bann loi péi, é pou zot l'égalité sé lo vote bann loi, toute bann loi par bann dépité sénatèr, laba dann la kapital La franss. Biensir mi panss Virapoullé kan mi di sa, mé li la pa toussèl malorèzman. Mé sa i anpèsh pa zot rézone pou in bonpé zafèr konmsi La Rényon lété lib son bann shoi par rapor lé zot péi.

An fète pou bann péi loutremèr-konm pou bann péi soidizan indépandan — nou nora pèrd in bonpé d'tan é pou bann rézon mi sèye ésplike dopi dé zané dann nout zoinal témoignages ;

A bon antandèr salu ! zordi ankor bonpé rante nou i viv avèk léspoir oir bann valèr

Justin